



Premières données sur l'établissement rural de Collonges-les-Premières La Favière (Côte-d'Or)

Grégory Videau

► To cite this version:

Grégory Videau. Premières données sur l'établissement rural de Collonges-les-Premières La Favière (Côte-d'Or). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2014, 32, pp.21-24. hal-02382405

HAL Id: hal-02382405

<https://hal.science/hal-02382405>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

PREMIÈRES DONNÉES SUR L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE COLLONGES-LES-PREMIÈRES *LA FAVIÈRE* (CÔTE D'OR)

Grégory VIDEAU

Inrap GES

Présentation

Le site de Collonges-les-Premières *la Favière* se trouve dans la vallée de la Tille, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Dijon, entre l'autoroute A39 et la rivière de l'Arnison. Il a été détecté dans le cadre du projet de construction de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône - Branche Est - deuxième phase (entre Cessey-sur-Tille et Villers les pots). Le diagnostic archéologique réalisé en 2011 avait mis en évidence une série d'indices d'occupations essentiellement protohistoriques, ce qui a conduit l'Etat (DRAC Bourgogne) à prescrire une fouille. Celle-ci, répartie en deux fenêtres circonscrites aux concentrations de vestiges les plus denses a permis d'explorer une surface totale de 2,8 hectares.

Les résultats de cette fouille, réalisée en 2012, sont assez contrastés, avec une première zone d'une superficie de 2,5 hectares (coupée en deux par un fossé de drainage de l'A39) qui a livré un nombre important de structures et une seconde zone plus exsangue (3000 m²), presque inoccupée, dont les rares vestiges sont difficiles à rattacher à une quelconque occupation en l'absence de relation matérielle établie. On se bornera donc ici à présenter les données issues de la zone la plus dense et la mieux documentée.

Une occupation principalement laténienne

Les indices d'occupation du secteur permettent de dégager deux grandes phases chronologiques distinctes qui couvrent le premier et le second âge du Fer.

La première phase est caractérisée par le mobilier retrouvé dans quelques fosses creusées dans le substrat argileux. Elles contenaient essentiellement du mobilier céramique attribuable au Hallstatt C et au Hallstatt D1. Un bâtiment à quatre poteaux porteurs, livrant du mobilier similaire, se rattache également à cette phase. Il n'est pas exclu que d'autres bâtiments de même type appartiennent à cette phase, mais l'absence de donnée matérielle empêche toute attribution définitive.

La deuxième phase d'occupation, attribuable à une période de transition La Tène moyenne / La Tène finale, est matérialisée par une série de structures excavées (fosses, trous de poteau, fossés) qui se répartissent entre trois états distincts (Fig. 1). La détermination de ces trois états repose d'une part sur le postulat que les bâtiments sont implantés en tenant compte de l'orientation des fossés qui structurent l'espace, et s'appuie d'autre part sur les quelques éléments chronologiques disponibles retrouvés dans le comblement de certaines structures.

Le premier état correspond aux restes d'une première trame de fossés parcellaires orientés selon un axe Est-Ouest que l'on perçoit de façon lacunaire sur l'emprise. Dix bâtiments, presque tous de type grenier à quatre poteaux, semblent être implantés en tenant compte de cette première structuration du paysage. Un fragment de bracelet mouluré en verre bleu cobalt rehaussé de deux filets de pâte de verre, un jaune et un blanc (série 19, Gebhard 1989), retrouvé dans le comblement d'un trou de poteau de l'un de ces bâtiments, permet d'attribuer ce premier état à LT C2.

Le deuxième état s'organise autour d'un enclos fossoyé de forme quadrangulaire dont l'orientation diffère sensiblement du réseau de fossé parcellaire précédent. Tronqué en partie par le tracé de l'autoroute, on peut tout de même restituer un quadrilatère de 96 m de long par 82,5 m de large, soit une superficie de près de 7900 m². Les coupes effectuées régulièrement figurent un enclos constitué de fossés à profil en V et à fond plat, conservés sur une profondeur variable, comprise entre 1,10 m et 1,50 m. Cependant, ce schéma s'avère perturbé sur une dizaine de mètres au niveau de l'angle nord-est, avec un profil de fossé moins régulier et une profondeur moindre (0,75 m) qui

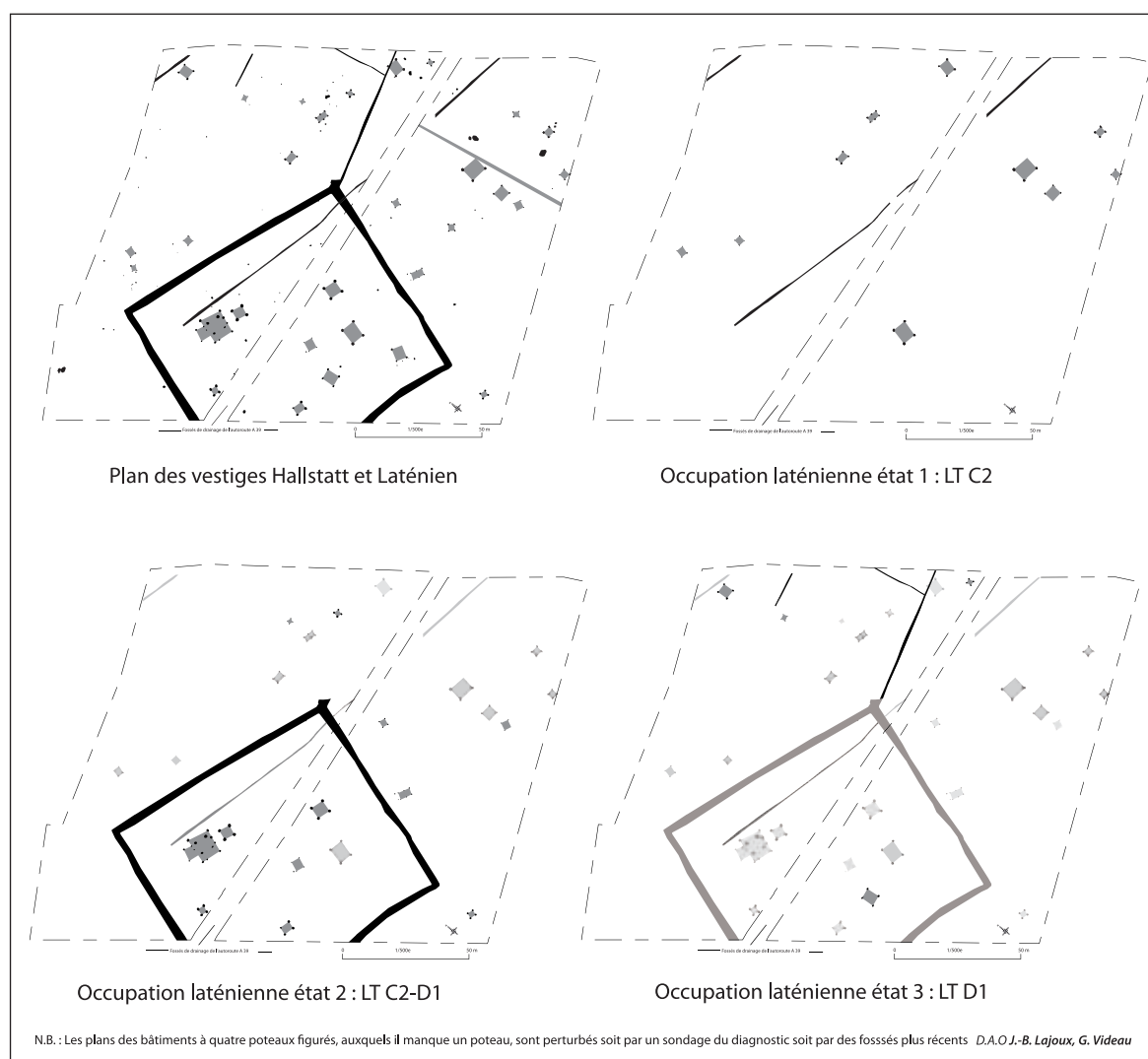


Fig. 1 : Collonges-lès-Premières, zone 1: plan général provisoire et proposition de phasage pour l'occupation laténienne

pourrait correspondre à un accès éventuel à cet espace clos, comme cela semble avoir été observé sur d'autres sites à enclos. Son remplissage relativement homogène est formé de quatre grands ensembles sédimentaires. Les deux couches intermédiaires ont livré un peu de mobilier, alors que les couches inférieures et supérieures, constituées par du terrain naturel remanié, s'avèrent stériles. La présence d'un tel niveau en surface peut indiquer que le talus élevé lors de l'excavation des fossés de l'enclos ait été utilisé pour combler et niveler le secteur lors de son abandon.

Parmi les dix bâtiments pouvant être associés à l'enclos, l'un d'eux se distingue des habituels greniers à quatre poteaux porteurs par un plan plus complexe. Situé dans le quart nord-ouest de l'enclos, il se présente sous la forme d'un édifice à plan central carré proche des greniers voisins formant un cadre porteur sur lequel s'adosse une couverture en appentis à quatre pans (Fig. 2). Si sa fonction reste indéterminée en l'absence d'indice significatif en rapport avec son utilisation, il est comparable à des modèles typologiques observés à Acy Romance (Buchsenschutz 2005) et dans l'ouest de la France (Maguer 2005). En l'état des données, la présence d'un tel bâtiment sur le site permet surtout de s'interroger sur la conservation des bâtiments systématiquement répertoriés en tant que grenier (en particulier ceux dont les dimensions s'approchent de celles du module central du bâtiment), les poteaux périphériques paraissant être implantés de façon moins profonde.

Le matériel retrouvé dans l'enclos se rapproche d'un faciès LT C2-D1. Cette attribution repose sur quelques maigres indices tels que le fragment de bracelet en verre bleu cobalt mouluré rehaussé sur la côte centrale d'un filet de pâte de verre jaune alternant avec un filet de pâte de verre blanche (série 21, Gebhard 1989), ou encore la quinzaine de fragments de panse d'amphore vinicole italique de type Dressel 1 qui représente les deux seuls individus retrouvés sur le site.

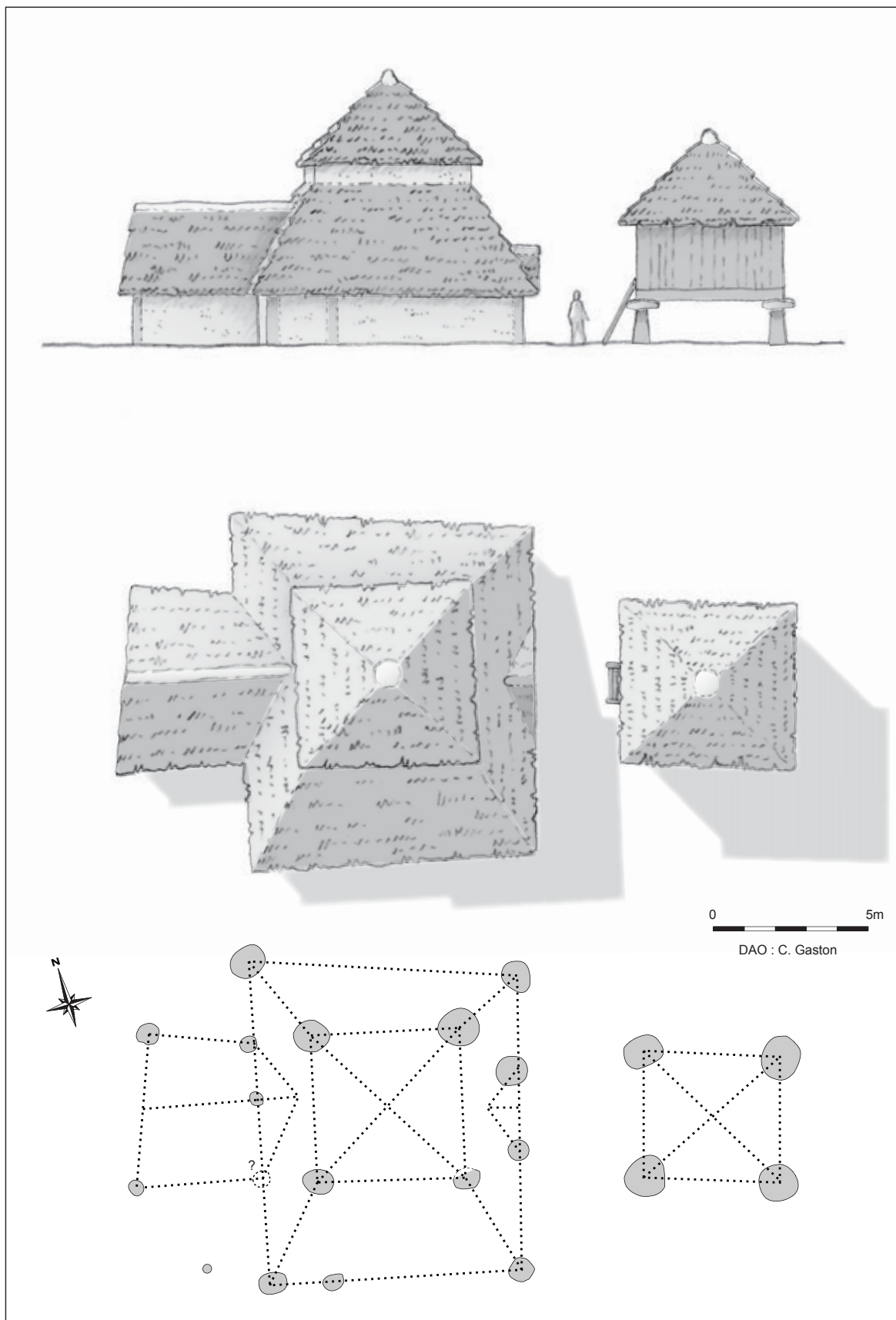


Fig. 2 : Proposition de restitution d'un bâtiment de La Tène au plan plus élaboré et d'un bâtiment à quatre poteaux porteurs de type grenier (plus classique) retrouvés dans l'enclos.

La faiblesse numérique de ces dernières inciterait donc à penser que l'on se situe avant les imports massifs de LT D1. Par ailleurs même si le mobilier céramique recueilli dans l'enclos n'a pas livré de profil caractéristique d'un faciès précoce, la proportion de vases modelés (70,5 % de l'ensemble) est conforme aux observations faites sur les établissements ruraux régionaux inscrits dans cette fourchette chronologique (Saint-Apollinaire *Val Sully* ou encore Chevigny-Saint-Sauveur *ZAC Excellence* ; Barral 2005). Enfin, la perle en verre bleu avec décor spiralé à pâte blanche trouvée dans un des bâtiments de l'enclos ne remet pas en cause la datation proposée pour cet état.

Le troisième et dernier état s'appuie sur un maillage de fossés parcellaires présentant une orientation nettement divergente des deux autres états. Cependant, il existe une corrélation entre ces traces et l'enclos puisque l'un de ces fossés semble se déverser dans l'angle nord-est de l'enclos, ce qui suggère que soit l'enclos était encore en fonction, soit il marquait encore suffisamment le paysage pour être utilisé afin d'évacuer l'eau drainée par les fossés. Quatre bâtiments de type grenier s'alignent sur ce dernier maillage. L'un d'eux a livré un potin à la grosse Tête (GT A4,1), type caractéristique des faciès LT D1. A cela s'ajoute les quelques fragments d'amphores contenus dans le fossé qui se jette dans l'enclos qui, d'après leurs aspects (pâte savonneuse aux teintes jaune à beige clair contenant des inclusions siliceuses grossières translucides), s'apparentent aux productions de Bétique que l'on rencontre plutôt dans des contextes a priori plus tardifs (fin II^{ème}-I^{er} s. av. n. è).

Conclusion

Ces résultats, bien que provisoires, présentent donc un intérêt non négligeable sur le plan des connaissances régionales des établissements ruraux, qui restent largement méconnus avec moins d'une dizaine d'occurrences explorées autour de Dijon. L'apport chronologique, malgré un déficit d'éléments bien datant, apparaît prometteur pour une période qui reste assez mal perçue sur ce type de site à l'échelle régionale.

Le déficit mis en évidence laisse par ailleurs transparaître des difficultés quant à la caractérisation du statut hiérarchique, qui est un élément central du questionnement sur les établissements ruraux. Si cette réflexion reste encore à mener dans le cadre de cette fouille, les exemples locaux fouillés récemment ont montré les mêmes écueils avec l'absence ou la faiblesse des importations, du numéraire ou encore des éléments de parure (verre ou métal). Ce constat pourrait témoigner de pratiques de récupération, au moins pour le métal, ou pourrait mettre en évidence des réseaux d'approvisionnement différents des régions les plus proches. Il est donc fort probable que l'approche de cette question du statut des établissements se heurte à un biais pour la région dijonnaise. Cependant, cela pourrait bien mettre en lumière des spécificités dijonnaises qu'il conviendra de mesurer.

BIBLIOGRAPHIE

Barral 2005 : BARRAL (Ph.), avec la coll. de BEURET (R.) et VIDEAU (G) – L'habitat rural de La Tène finale dans les plaines de Saône et du Doubs : données socio-économiques et culturelles. In : *Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*. Publication des journées d'étude de Nancy (22-23 novembre 2002). *Archéologia Mosellana* 6, 2005, p. 239-274.

Buchsenschutz 2005 : BUCHSENSCHUTZ (O.) – Du comparatisme à la théorie architecturale, in BUCHSENSCHUTZ (O.), MORDANT (C.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Actes du 127^e congrès de Nancy (15-20 avril 2002), Editions du C.T.H.S., Paris, 2005, p.49-63.

Maguer 2005 : MAGUER (P.) – L'architecture des bâtiments de la Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : études de cas, in BUCHSENSCHUTZ (O.), MORDANT (C.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Actes du 127^e congrès de Nancy (15-20 avril 2002), Editions du C.T.H.S., Paris, 2005, p.331-345.